



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**DIRECTION DE
L'ACTION EUROPÉENNE
ET INTERNATIONALE**

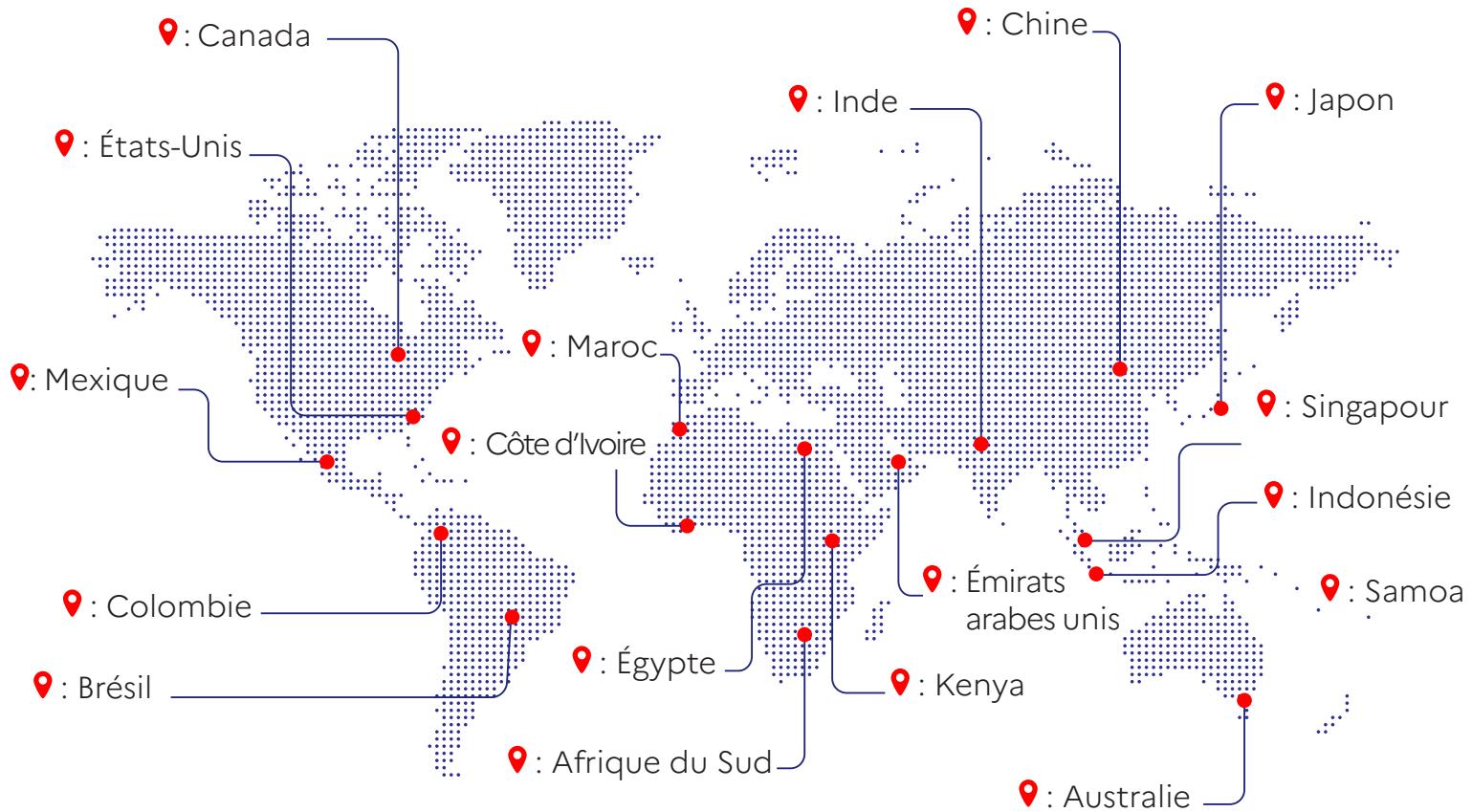
Au cœur des politiques ministérielles en Europe et à l'international



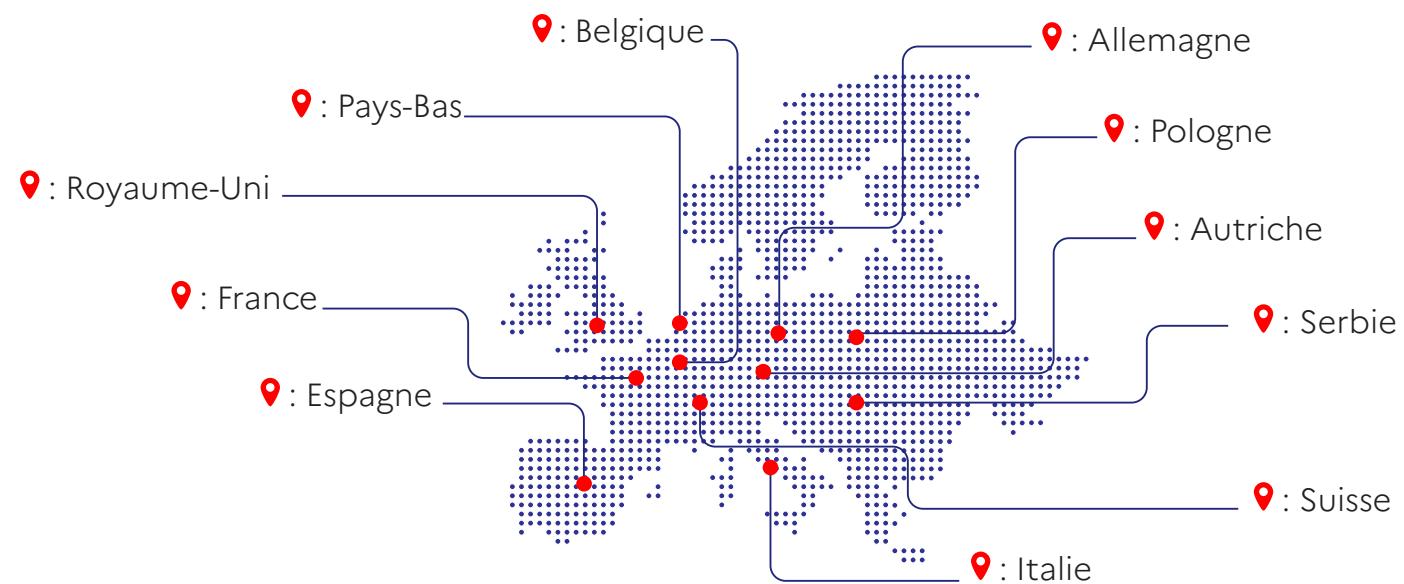
QUI SOMMES-NOUS ?

La direction de l'action européenne et internationale (DAEI) est un service du secrétariat général des ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique. Elle se compose d'une équipe d'agents en poste à Paris, La Défense, et d'un réseau d'agents en poste à l'étranger au sein des institutions européennes, des services économiques régionaux des ambassades de France, des organisations internationales et des représentations permanentes de la France.

Les agents ministériels en poste à l'international



Les agents ministériels en poste en Europe



Les agents en poste à Paris La Défense

ÉQUIPE DE DIRECTION

Sous-direction de l'action internationale

Bureau «climat»

& suivi géographique transversal : Asie, Australie, Nouvelle-Zélande

Bureau «biodiversité et écosystèmes»

& suivi géographique transversal : Afrique et îles du Pacifique

Bureau «gouvernance internationale et multilatérale»

& suivi géographique transversal : Amériques

Sous-direction de l'action européenne

Bureau «transports et mer»

& suivi géographique thématique : pays de l'Union européenne

Bureau «environnement et climat»

& suivi géographique thématique : pays de l'Union européenne

Bureau «économie durable et prospective»

& suivi géographique transversal : pays d'Europe hors UE

Sous-direction de la stratégie, des partenariats et des affaires générales

Bureau «stratégie et affaires générales»

& suivi du réseau international

Bureau «partenariats, opérateurs et projets»

& suivi des instruments financiers (LIFE, FFEM, FASEP)

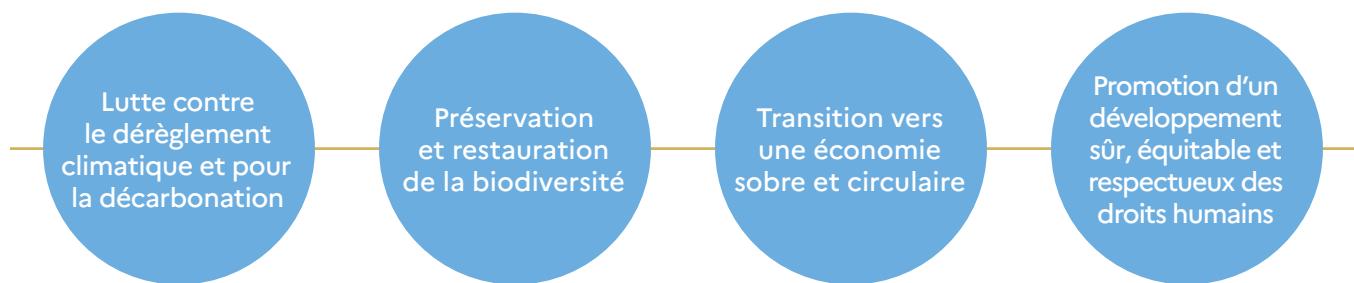
QUE FAISONS-NOUS ?

La DAEI assure la coordination générale de l'action de notre ensemble ministériel aux niveaux européen et international dans différents domaines du développement durable.

Elle est partie prenante d'instances multilatérales et internationales, pilote et porte les positions ministérielles au sein de l'Union européenne.

Elle promeut les relations bilatérales et multilatérales pour nouer des alliances, construire des partenariats, favoriser le dialogue et la coopération. Elle a également pour mission de mobiliser et animer des réseaux de parties prenantes, de faciliter l'émergence de projets et, grâce à ses agents en poste à l'étranger, de favoriser le rayonnement des politiques ministérielles.

L'action de la DAEI se déploie conformément à la stratégie européenne et internationale de notre ensemble ministériel, qui comprend quatre priorités thématiques.



NOS LEVIERS D'ACTION



Animation des réseaux



Initiatives bilatérales



Organisation d'événements internationaux



Coopération



Négociations



Accompagnement de projets

Sensibilisation et mobilisation

AVEC QUI TRAVAILLONS-NOUS ?

La DAEI se trouve au cœur d'un vaste réseau de parties prenantes, aux niveaux national, européen et international.



Scannez les QR code pour plus d'informations
sur la direction de l'action européenne et internationale !



Le LinkedIn du
secrétariat général



La stratégie européenne et
internationale de nos ministères

Contact :

contact.daei@developpement-durable.gouv.fr